

BEAUREGARD-VENDON LES BERCIATS - CHAPTES - ROUZAT



Nouveautés à la bibliothèque

Après le remplacement des menuiseries extérieures et la réfection du bardage, l'intérieur a également fait l'objet de travaux ; pose de nouvelles étagères prises en charge par la communauté de communes et peinture de l'ensemble réalisée par les employés communaux. Ce point lecture est attractif et sympathique, n'hésitez pas à y venir les jeudis de 16h à 18h et les samedis de 10h30 à 11h30.

Venez découvrir également le coin enfant ré-aménagé à cette occasion.



La maison des associations



Les travaux sont terminés et la salle est opérationnelle, elle sera partagée par les associations de la commune pour leurs activités ou pour des réunions et rencontres conviviales. Cette salle ne sera pas louée.

La capacité d'accueil est de 60 personnes assises, elle est équipée de tables, chaises, vaisselle, four, plaque de cuisson, matériel de ménage, réfrigérateur, tout cela mis en commun pour les associations.

Des casiers de rangement seront également à disposition.

Une inauguration officielle aura lieu au cours du dernier trimestre 2022.

Clic

Plusieurs ateliers avec animations gratuites ont été mis en place par le CLIC en concertation avec le CCAS de la commune pour les personnes de plus de 60 ans. Il y a eu une bonne fréquentation de ces ateliers par les administrés intéressés. Liste des ateliers : lave émaillée, atelier mémoire, remise à niveau code et conduite (séniors au volant), confection de savons, automassage... D'autres ateliers seront proposés au cours de l'année.



Conseil municipal des jeunes (CMJ)



Le CMJ en action



Une des idées du CMJ était de prévoir des poubelles dans plusieurs endroits de la commune ; le 4 mars, celui-ci s'est réuni pour choisir les modèles et les emplacements : 19 poubelles sont prévues et réparties sur Chaptès, les Berciats, Beauregard et Rouzat.

Ils ont également choisi une table de ping-pong qui viendra compléter les installations dans le parc derrière la mairie.

Ces installations sur la commune sont prévues dans les prochains mois.

Les jeunes conseillers ont eu un rôle d'observation lors des dernières élections présidentielles, ils participent deux par deux aux célébrations des mariages et lisent des textes lors des commémorations.



Du nouveau au secrétariat

Carole Bouchud a quitté la mairie pour d'autres horizons et nous avons le plaisir d'accueillir Coraline Tabart pour la remplacer sur le poste de secrétaire, bienvenue à elle.

Festivités du 2^e semestre 2022

Juin	Samedi 11/Dimanche 12	Thé Dansant	Salle des Fêtes	ARC EN CIEL
	Samedi 17/Dimanche 18	Assemblée Générale + Pétanque	Salle Polyvalente	FOOT USBV
	Vendredi 24	Kermesse de l'école	Salle des Fêtes	DIABLOTINS
Juillet	Ven 01/Sam 02/ Dim 03	Fête Patronale	Salle des Fêtes	COMITE DES FETES
Août	Samedi 27/Dimanche 28	Ball-Trap		CHASSE
Septembre	Dimanche 11	Brocante + Moules Frites	Salle des Fêtes	JUMELAGE
	Vendredi 23	After School	Salle des Fêtes	DIABLOTINS (APE)
Octobre	Samedi 08	Soirée Dansante Repas	Salle des Fêtes	COMITE DES FETES
	Dimanche 16	Fête du Livre	Salle des Fêtes	MOT A MOT
	Dimanche 23	Choucroute	Salle des Fêtes	ARC EN CIEL
	Lundi 31	Halloween	Salle des Fêtes	DIABLOTINS
Novembre	Samedi 05/Dimanche 06	Théâtre	Salle des Fêtes	BALADINS THEATRE
	Vendredi 11	Commémoration		MAIRIE
	Dimanche 13	Bourse aux jouets Vêtements	Salle des Fêtes	COMITE DES FETES
	Samedi 19	Concert Chorale	Salle des Fêtes	TERPSICHORE
Décembre	Samedi 26	Tripes Téléthon	Salle des Fêtes	TELETHON
	Samedi 03	Téléthon - Vente de brioches		TELETHON
	Samedi 03/Dimanche 04	Thé Dansant	Salle des Fêtes	ARC EN CIEL
	Samedi 10	Repas CCAS	Salle des Fêtes	CCAS
	Dimanche 18	Concours de Belote	Salle des Fêtes	FOOT USBV

Sous réserve des conditions sanitaires. Vérifier que l'évènement n'est pas annulé sur le site Internet : www.ville-beauregard-vendon.com

Rectificatif

Dans le dernier bulletin nous avons omis d'annoncer le décès Madame Grand Renée Marie née Sabatier, qui nous a quittée le 3 avril 2022.

Erratum

Sur la liste des artisans qui vous a été transmise avec le dernier bulletin municipal, un certain nombre d'erreurs se sont glissées, vous trouverez tous ces artisans sur notre site internet dans l'onglet « Vie pratique ».



Incivilités



Stop aux Incivilités!

Que voulons-nous faire de notre commune ? Un lieu agréable, où nous nous plaisons à vivre, à nous retrouver et à inviter nos amis ? Ou bien une cité dortoir, où les actes de délinquance s'enchaînent dans l'indifférence ?

Le conseil municipal a clairement choisi son camp : chaque acte de vandalisme, chaque incivilité majeure, chaque vol fait l'objet d'une déclaration et/ou d'une venue de la Gendarmerie.

Et nous, habitants, comment pouvons-nous agir ?

En étant exemplaires auprès de nos plus jeunes, en sensibilisant nos enfants.

Mais aussi en respectant les « basiques » : ne pas se garer sur la voie publique ou sur les trottoirs, respecter la tranquillité de chacun, ne pas abandonner ses déchets, verts ou non en pleine nature, ne pas casser des bouteilles sur la voie publique, ne pas faire de pollution sonore aux heures de repos etc...

Nos villages seront ce que nous souhaitons en faire, ensemble.

Nous comptons sur vous tous pour que Beaugard-Vendon reste synonyme de bien être.

Rappel : Arrêté préfectoral du 26/04/1991

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tel que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8 h à 20 h
- Les samedis de 9 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h



Arrêté préfectoral du 02/07/2012

Le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des matières plastiques et des déchets végétaux ménagers est interdit. Les déchets végétaux ménagers incluent les déchets verts dits de jardin : herbes, résidus de tontes, feuilles, branchettes ou petits résidus de tailles, de débroussaillages ou d'élagages. Des déchetteries existent aux environs, (site internet du SBA).

Information

La décharge communale située à Rouzat étant saturée, elle reste fermée aux administrés, elle ne sera utilisée que par les agents communaux. Merci de votre compréhension.



Radars pédagogiques

La commune a fait l'acquisition d'un radar pédagogique, il pourra être installé sur différents points sensibles pour la sécurité afin de faire ralentir les automobilistes.

N'hésitez pas à consulter notre site internet

www.ville-beaugard-vendon.com

